



SME O4 : Maîtriser la veille réglementaire

OBJECTIFS

A l'issue de cette formation les participants seront capables de :

- Assurer une conformité réglementaire continue par une traduction de la réglementation en termes de préconisation.
- Appliquer la nouvelle réglementation par rapport à l'activité et les contraintes du client.
- Mettre régulièrement à la disposition de l'entreprise l'ensemble des textes et obligations la concernant (Mise à jour informatique sur base de données et support papier).
- Connaître les acteurs législatifs et réglementaires environnementaux.
- Maîtriser la démarche réglementaire vis à vis de vos partenaires et fournisseurs.
- Former ses collaborateurs aux respects de la réglementation
- Etablir les règles et audits de contrôles de votre système réglementaire
- Maintenir un système et une architecture réglementaire pour la prise de décision en cas de crise ou dysfonctionnement « gouvernance et stratégie »
- Gérer la protection des données et corrélation des événements vis-à-vis de la réglementation et de la communication

PROGRAMME

Connaître les exigences légales et structurer la veille juridique et réglementaire :

1 jour

- Sources de droit : textes nationaux (code l'environnement, décrets, arrêté, circulaires) et textes européens (règlements, directives, décisions ...)
- Rôle et Responsabilités vis-à-vis de la réglementation, leur hiérarchie
- Critères à prendre en compte pour sélectionner les sources d'informations juridiques

Appliquer les résultats de la veille dans son système de management environnemental (ISO 14001)

1 jour

- Procédure de veille juridique et réglementaire
- Intégration de la réglementation lors de l'élaboration de la politique environnementale, des objectifs cibles et programme de management
- Outils de sensibilisation du personnel au respect
- Interaction des Aspects et impacts environnementaux vis-à-vis de la réglementation et votre activité et la sécurité
- Maîtrise de la veille réglementaire et de la revue du SME.

Formaliser une base de données réglementaire vis-à-vis de votre activité :

1 jour

- Utilisation des outils informatiques
- Lister et construire votre recueil réglementaire
- Mettre en place des mesures correctives et préventives.

Public visé :

Direction qualité
environnement,
sécurité

Durée :

3 jours

Evaluation & Suivi

Une évaluation à chaud est effectuée à la fin de la formation par les stagiaires à l'aide d'un questionnaire.

A l'issue de la formation, le consultant ECOFAC reste à disposition des participants pour répondre aux questions et/ou difficultés rencontrées lors de la mise en pratique de la formation.





MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

- Mise en œuvre de moyens audiovisuels appropriés aux sujets étudiés,
- Méthode interactive s'appuyant sur des études de cas
- Documents concernant les divers thèmes traités remis à chaque stagiaire (revu documentaire).

